



INFOS rentrée 2025-2026

- 1 : Précisions à propos du personnel
- 2 : Que trouve-t-on sur le site Internet ?
- 3 : Planning du linge
- 4 : Les Assurances
- 5 : Les rétributions
- 6 : Bulletin adhésion APEL
- 7 : Fiche d'inscription

**Attention : Vous devez valider
l'année scolaire 2025-2026**



Précision à propos du personnel

L'équipe enseignante et le personnel de service repartent pour une nouvelle année.

Les enseignantes

Sur le site de l'Hermenault,

- ◆ **Charlène RABILLER** assurera la classe de CM1-CM2 avec 28 élèves.
- ◆ **Déborah GUYONNET** sera chargée de la classe de PS-MS-GS-CP avec 16 élèves en fin d'année.

Sur le site de St Cyr des Gâts,

- ◆ **Pauline CHAPELET**, chef d'établissement, sera chargée de la classe de CP-CE1-CE2 avec 22 élèves. **Anabelle GAUTIER** assurera pour la classe le vendredi.
- ◆ **Véronique DOUET** accueillera les élèves de la classe de PS, MS et GS avec 18 élèves en fin d'année.

Le personnel

- **Corinne ROUGER** continuera de travailler dans la classe de maternelle de St Cyr des Gâts tous les jours. Elle assurera également l'entretien de l'école.
- **Émilie VION** continuera de travailler dans la classe de maternelle de l'Hermenault tous les jours. Elle assurera également l'entretien de l'école.

Planning du linge

site de l'Herminault

Semaines	famille
5 septembre	Adèle BAUDRY
12 septembre	Rafael CHAPELET
19 septembre	Théo, Jules et Zoé DEBORDE
26 septembre	Tom EVEILLARD
3 octobre	Jean et Camille de GELIS
10 octobre	Jason et Eva GOBIN
17 octobre	Augustin MOREAU
7 novembre	Jade PELLETIER
14 novembre	Jeanne RIVIERE
21 novembre	Olivia ROULLEAU
28 novembre	Lise DAILLER SOULIER
5 décembre	Lya DIGUET
12 décembre	Abby HOREL
19 décembre	Adam MORINEAU
9 janvier	Augustine POTET
16 janvier	Mélina POUPIN
23 janvier	Clara RIVIERE
30 janvier	Gabriel GADÉ
6 février	Victoire GUILLOTEAU
13 février	Marie PUYSALINET OGER
6 mars	Malo THIBURCE
13 mars	Zachary BESNARD
20 mars	Gabin COUSSOT BONNET
27 mars	César DEGUIL
3 avril	Milla-Rose et Marius DEMAT
10 avril	Eva RENAUD
30 avril	Adèle BAUDRY
7 mai	Théo, Jules et Zoé DEBORDE
22 mai	Tom EVEILLARD
29 mai	Jean et Camille de GELIS
5 juin	Jason et Eva GOBIN
12 juin	Jade PELLETIER
19 juin	Jeanne RIVIERE
26 juin	Olivia ROULLEAU
3 juillet	Pauline CHAPELET

Planning du linge

site de St Cyr des Gâts

Semaines	famille
5 septembre	Marceline et Célestin BODET
12 septembre	Margaux COUTURIER
19 septembre	Paul et Michel HEBERT
26 septembre	Logan VALIN MOLAND
3 octobre	Lou CARLIER
10 octobre	Liam et Alix COUDREAU
17 octobre	Jules et Lola HERNANDEZ
7 novembre	Louise JOUSSELIN
14 novembre	Noé et Naël MERCIER
21 novembre	Louison PERRIN
28 novembre	Juliette RIVIERE
5 décembre	Léana BOISLIVEAU
12 décembre	Raphaël et Arthur COTE
19 décembre	Gaspard GUYONNET
9 janvier	Samuel ROY
16 janvier	Aïden BERNARD
23 janvier	Nora DELAIRE
30 janvier	Jules DELUMEAU ALVITES
6 février	Juliette et Louis OLIVIER
13 février	Oscar ROY
6 mars	Tom TECHER
13 mars	Romy GEFFARD
20 mars	Emma PACO
27 mars	Rose MARSAUD
3 avril	Apolline BOURDEAU
10 avril	Marceline et Célestin BODET
30 avril	Margaux COUTURIER
7 mai	Paul et Michel HEBERT
22 mai	Logan VALIN MOLAND
29 mai	Lou CARLIER
5 juin	Liam et Alix COUDREAU
12 juin	Jules et Lola HERNANDEZ
19 juin	Louise JOUSSELIN
26 juin	Noé et Naël MERCIER
3 juillet	Pauline CHAPELET

Assurances Scolaires

Les deux sites adhèrent à la même assurance :

AXA Pouponnot de Fontenay le Comte.

Pour être couvert, votre enfant doit être assuré pour deux types de risques :

➤ *Les dommages causés à autrui dont l'enfant est l'auteur.*

Ces dommages sont couverts par **la responsabilité civile du chef de famille.**

- **Fournir obligatoirement une attestation de votre assureur au nom de chaque enfant.**

➤ *Les dommages subis par l'enfant en cas d'accident.*

Ces dommages sont couverts par une **assurance individuelle d'accident** qui est obligatoire pour de nombreuses activités (sorties pédagogiques, classe de découvertes...)

- **Fournir obligatoirement une attestation de votre assureur au nom de chaque enfant.**

**Veillez fournir vos attestations à l'école
pour le jour de la rentrée**

Merci de respecter les délais.

Rétributions scolaires

Pour l'année scolaire 2025-2026, les rétributions sont

de **32 € par mois et par enfant.**

(29 € à partir du 3^{ème} enfant scolarisé)

Les rétributions sont à verser sur 10 mois.

Le règlement financier joint vous explique la procédure pour faire un don à l'OGEC déductible d'impôts.

Les familles voient leurs rétributions prélevées au début de chaque mois d'octobre à juillet.

MERCI DE FOURNIR UN RIB AVANT LE 3 JUILLET.

Le bureau d'OGEC

FAMILLE :

COCHER VOTRE CHOIX	Rétribution scolaire par enfant	Mensuel
	Choix 1 Rétribution de base	Soit 32 € X 10 mois
	Choix 2 Rétribution de base + don 1	Soit 32 € X 10 mois + 20 € en juin
	Choix 3 Rétribution de base + don 2	Soit 32 € X 10 mois + 40 € en juin
	Choix 4 Rétribution de base + don 3	Soit 32 € X 10 mois + ... € en juin